Connaissance et représentation
Analyse conceptuelle

Sommaire *(Cliquer sur le titre pour accéder au paragraphe)*

I. Premier paradoxe : la représentation obstacle à la connaissance 2
II. Second paradoxe : une connaissance sans représentation 4
III. Vers une résolution 5

La connaissance peut être comprise en un sens large comme simple prise en compte d'une réalité donnée au sens où l'on peut dire que l'on connaît quelqu'un parce qu'on l'a rencontré en une ou deux occasions. La connaissance ainsi comprise ne distingue guère du constat. Elle ne remonte pas aux causes et ne porte pas avec elle une quelconque justification rationnelle.
La représentation est ici requise de façon élémentaire : ce que je connais en ce sens peut affaire l'objet d'un souvenir, autrement il n'y aurait qu'un vague conscience immédiate. Néanmoins, la connaissance doit être appréhendée en un sens plus rigoureux comme capacité à relier un fait à une cause, un exemple à une idée, une conséquence à une condition. Connaître l'ombre, par exemple, c'est avoir compris de quoi elle est ombre et pourquoi il y a ombre : cela suppose de s'élever au-dessus de l'immédiateté du pur fait, ce que peut accomplir le prisonnier de la caverne délivré contre son gré. La connaissance, en ce sens, peut être caractérisée par deux opérations complémentaires : la relation et la distinction. Tout d'abord, distinction entre le sujet et l'objet : je ne peux en effet connaître ce avec quoi je fusionne ; le verbe connaître est transitif. Ensuite, distinction entre les objets. Enfin, relation entre les objets ainsi distingués.
Dans cette mesure, il semble aller de soi que la connaissance passe par la représentation. En effet, seule la représentation, comme acte du sujet par lequel il se donne des objets lui permet de se distinguer de ce qu'il se représente. Seules les représentations comme résultats de cet acte rendent possible la distinction des contenus.

Or les choses ne sont pas si simples :
D'une part, il n'est pas à exclure que la représentation et la connaissance ne fassent pas bon ménage. Paradoxalement, en effet, la représentation est une opération du sujet qui a pour terme des objets de conscience ; la connaissance vise la chose même dans sa présence. Il y a donc contradiction entre la représentation qui se tient dans l'immanence de la conscience et la connaissance qui vise à transcender la conscience pour rejoindre la chose même.
D'autre part, il n'est pas illégitime d'envisager une connaissance sans représentation : je ne peux connaître le goût des fraises sans y goûter : ici le détour par un substitut, la médiation de l'objectivation sont non seulement vaines mais seraient nuisibles. Un plaisir

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 4 pages.

Culture Générale

Connaissance et représentation
Analyse conceptuelle

représenté n'est plus un plaisir éprouvé ; et pourtant, il est bel et bien connu comme plaisir en tant qu'il est éprouvé.
Il faut donc examiner ces deux difficultés pour être en mesure de clarifier le rapport entre représentation et connaissance.

I. Premier paradoxe : la représentation obstacle à la connaissance

I.1. Immanence contre transcendance : l'impossibilité de sortir de soi

La représentation comme opération par laquelle le sujet se donne des objets est immanente au sujet. Celui-ci ne rencontre donc pas une véritable altérité lorsqu'il vise des représentations par la représentation. Or la connaissance, qui a pour objet la vérité, réclame un rapport d'adéquation entre l'intelligence et la chose, entre l'énoncé et ce qu'il vise. Il faudrait que le sujet puisse sortir de lui-même pour constater le rapport d'adéquation entre sa représentation et la chose représenté. Comment est-il possible de saisir le représenté autrement que par la représentation, puisque, précisément, il y a représentation parce que le représenté ne peut être saisi immédiatement. Et si le représenté ne peut être saisi immédiatement, comment peut-on s'assurer de la valeur représentative de la représentation ?
Ce cercle vicieux est celui dont prennent conscience les sceptiques : le doute comme suspension du jugement, abstention devant l'affirmation ou la négation n'est pas un choix initial plus ou moins fondé ; il est l'aboutissement inévitable des contradictions indécidables. Entre deux représentations contradictoires d'égale force, comment peut-on trancher puisque l'on toujours pris dans la représentation, incapables que nous sommes de nous extraire de notre condition. Dans cette mesure, le doute est la prise de conscience de l'opposition entre représentation et connaissance : le terme de mon horizon n'est jamais qu'une représentation indépassable. Tout se passe comme s'il était impossible de juger de la valeur représentative de la représentation. (texte 1 Montaigne)

Le sceptique hérite ainsi d'un gain non prévu au départ : le doute apporte avec lui la quiétude que l'on recherchait par la connaissance ; le sage est donc maître de ses représentations : il a compris qu'il ne faut pas se laisser impressionner par leur représentativité … puisqu'on n'est jamais en mesure de l'apprécier effectivement. Les représentations valent surtout par leur effet sur le sujet qui se les représente. Le sage a ainsi compris que la source du trouble est le crédit donné à la véracité des représentations. (Texte 2 Sextus Empiricus)

On comprend dès lors comment il est possible d'affirmer que le monde est *ma* représentation : je ne peux viser rien d'autre que la façon dont je me rapporte à la chose et non la chose elle-même. Dire que le monde est ma représentation conduit à abolir la réalité même d'un monde commun : l'adjectif possessif est essentiel : il signifie l'impossiblité pour le sujet de sortir de ses représentations ne serait-ce que pour entrer en relation avec un autre sujet. Dès lors, la connaissance est absolument invalidée : toute

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.